



Quand les matières résiduelles deviennent un enjeu éthique Volume 16, numéro 2, février 2025

Le 20 février marque la **Journée mondiale de la justice sociale**, une occasion de réfléchir à la manière dont nous pouvons bâtir une société plus équitable, inclusive et durable. Ce thème, en lien direct avec la gestion des matières résiduelles, nous rappelle que nos choix de consommation et nos systèmes de gestion des déchets ne sont pas seulement des enjeux environnementaux, mais aussi sociaux.

Chaque déchet produit et chaque ressource gaspillée ont des conséquences, souvent supportées par les populations les plus vulnérables, que ce soit dans les pays en développement, où les déchets électroniques et plastiques affluent, ou ici, au Québec, où les inégalités d'accès aux services de tri et de valorisation demeurent.

Cette journée mondiale nous invite à agir concrètement pour un équilibre entre **justice sociale** et **protection de l'environnement**. Elle souligne l'importance de reconnaître le rôle des travailleurs du secteur des déchets, d'améliorer leurs conditions, de réduire notre empreinte écologique et de promouvoir des modèles économiques responsables qui profitent à tous.

Le 20 février, engageons-nous à repenser nos systèmes et à lutter contre les inégalités à travers des actions simples mais significatives. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir où justice sociale et environnement vont de pair.

Lutter pour une meilleure justice sociale et une saine gestion des matières résiduelles :

Dans une société où la consommation effrénée domine, les matières résiduelles deviennent bien plus qu'une simple question environnementale : elles représentent un enjeu de justice sociale. Au Québec comme ailleurs, l'urgence d'agir pour réduire les inégalités liées à la gestion des déchets est plus pressante que jamais.

À travers le monde, la gestion des déchets reflète souvent les fractures sociales et économiques. Les pays en développement reçoivent une grande partie des déchets produits par les pays industrialisés, notamment sous forme de plastiques ou d'équipements électroniques. Ces déchets ne disparaissent jamais réellement, ils se déplacent. À l'échelle mondiale, les pays industrialisés exportent une grande partie de leurs résidus vers les nations en développement, souvent sans égard aux conséquences humaines et environnementales. Ces inégalités témoignent d'une logique de surconsommation et d'exploitation qui pénalise les plus vulnérables.

Chez nous, au Québec, ces inégalités se manifestent différemment. Les régions éloignées ou les quartiers défavorisés ont souvent moins accès aux infrastructures de gestion des matières résiduelles, comme le compostage ou le tri. Par ailleurs, les travailleurs de ce secteur, qui jouent un rôle essentiel dans le processus, souffrent encore de conditions de travail précaires.



Une St-Valentin sans déchets : l'amour pour la planète

La St-Valentin, cette fête de l'amour et des petits gestes attentionnés, est aussi une période où nos poubelles se remplissent rapidement. Emballages colorés, cartes en papier glacé, et surplus de chocolat emballé individuellement sont autant de symboles d'affection... mais aussi de matières résiduelles. Et si, cette année, on déclarait notre flamme tout en réduisant notre empreinte écologique? Offrir un cadeau durable ou fait maison, organiser un repas à partir d'ingrédients locaux ou écrire un mot doux sur du papier recyclé sont autant de moyens de démontrer qu'on se soucie non seulement de ceux qu'on aime, mais aussi de la planète qui nous soutient.

On ne mesure pas l'amour par des cadeaux, mais à la sincérité des gestes. En choisissant des pratiques respectueuses de l'environnement, on célèbre une St-Valentin tournée vers l'essentiel : le partage, la créativité et un avenir plus durable.

Cette année, dites "je t'aime" avec votre cœur... et en pensant à la Terre.



Justice sociale et matières résiduelles : une lutte commune

Lier justice sociale et saine gestion des matières résiduelles implique de repenser nos priorités collectives. Il ne suffit pas d'améliorer nos systèmes de recyclage ou de réduire notre production de déchets ; il faut aussi s'assurer que ces efforts bénéficient à tous. Cela passe par :

- **l'inclusion sociale** : Garantir que tous, peu importe leur région ou leur situation économique, aient accès à des services équitables de gestion des matières résiduelles;
- **des conditions de travail dignes** : Valoriser les professions et les employés du secteur en leur offrant de bonnes conditions et des environnements sécuritaires;
- **la réduction à la source** : Encourager des modèles de consommation responsable qui limitent non seulement les déchets, mais aussi les impacts négatifs sur les populations vulnérables.

Pour réconcilier justice sociale et gestion des déchets, le Québec et le reste du monde doivent miser sur des actions concrètes. Adopter une économie circulaire, favoriser le zéro déchet et soutenir les entreprises locales qui valorisent les matières résiduelles sont des moyens concrets de contribuer à un avenir plus juste. Chaque geste compte dans cette lutte.

Enfin, chacun de nous a un rôle à jouer. En adoptant une consommation responsable et en soutenant des politiques durables, nous pouvons contribuer à réduire les inégalités liées aux matières résiduelles et construire un avenir plus juste et respectueux de l'environnement.

Un avenir équitable et durable

Lier la lutte pour la justice sociale à la gestion des matières résiduelles, c'est bâtir une société où personne n'est laissé pour compte. En prenant conscience des impacts globaux et locaux de nos actions, nous pouvons créer un monde où la dignité humaine et le respect de la planète sont au cœur de nos préoccupations.